

C'est QUI, c'est QUOI ?

Il ne fait aucun doute aujourd'hui, plus encore qu'hier, compte tenu des enjeux nationaux et plus encore européens, que le « nombre » et la « cohésion » sont des éléments clés dans les rapports de force qui existent dans toutes négociations ou recherches de compromis. Si l'on ne veut pas se voir imposer tout et n'importe quoi et défendre efficacement les intérêts de ceux qui nous ont élus, les petites « querelles de chapelles » n'ont plus lieu de perdurer entre nos Fédérations aéronautiques.

Ces réflexions me viennent à l'esprit parce que sur quelques lieux de nos pratiques, certains n'ont pas encore compris que notre intérêt commun est de toujours agir ensemble et de faire parfois les efforts nécessaires pour se supporter... mais de ne jamais offrir le cadeau de la division à ceux, et ils sont nombreux, qui, pour diverses raisons, voudraient nous voir disparaître du ciel. Malheureusement, au plan local, lors de mes nombreux déplacements et participations à des manifestations ou rassemblements, je constate, encore trop souvent, que les « querelles de clochers » n'ont pas encore totalement disparu ici ou là.

Si, il y a longtemps maintenant, ces « querelles » de suprématie et d'égo se manifestaient également au niveau national, ce temps est révolu et il en est tout autrement depuis que nos Fédérations aéronautiques se sont rassemblées au sein du « Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives » (CNFAS), qui regroupe les 9 Fédérations de pratiques aéronautiques reconnues en France par nos autorités administratives.




Pour autant, ce Conseil n'est pas une « super » Fédération et n'a aucune vocation à s'immiscer dans les affaires de chacune des Fédérations membres, qui gardent toutes leurs prérogatives, leurs spécificités et leur indépendance... Que certains esprits chagrins se rassurent donc !


En revanche, le Conseil étudie les dossiers communs, fait des propositions, les soumet et les discute avec les services de la DGAC, du Ministère des Sports, de la DIRCAM*, etc., ou bien, quand cela est nécessaire, combat fermement les mauvaises idées ou les mauvais projets qui vont à l'encontre des intérêts des pilotes, des parachutistes, des constructeurs amateurs et des collectionneurs d'avions de légende.

Le bon compromis et avant tout le triomphe du bon sens sont le plus souvent l'objectif majeur à atteindre !

Fort de ses 160 000 membres individuels, le Conseil est orienté vers la réflexion en commun, puis vers l'action commune de ses 9 Présidentes et Présidents nationaux, assistés de leurs experts, dans tous les domaines qui intéressent l'ensemble de la communauté aéronautique Ultra Légère et Légère certifiée, avec ou sans moteur : *Espaces Aériens, Délégation aux fédérations relative aux examens théoriques, proposition d'amendement par l'EC** et l'EASA*** de la Basic Regulation 216/2008, l'Occurrence reporting (rapports d'accidents), l'ADS-B (Appareil Anticollisions), problématique Drones, problématique Éoliennes, projet de refonte de la réglementation manifestations aériennes, projet de refonte des textes sur les décollages et atterrissages hors aérodromes, représentation FAI (Compétition), refonte des textes BIA****, exploitation des REX***** etc.*, la liste n'étant absolument pas exhaustive, et de loin !

Les Présidentes et Présidents de nos Fédérations montrent l'exemple au niveau national de la cohésion et de la prise en compte de l'intérêt commun... Il est temps que cet exemple soit suivi comme un modèle par tous les acteurs de terrain, s'ils ne veulent pas, pour certains, avoir des réveils difficiles.

 Le CNFAS c'est quoi ? Une belle Association de Fédérations Aéronautiques françaises pour gagner...

 Le CNFAS c'est qui ? C'est NOUS TOUS...



Dominique Méreuze
Président de la FFPLUM



- * DIRCAM : Direction de la Circulation Aérienne Militaire
- ** EC : European Commission
- *** EASA : European Aviation Security Agency - Agence Européenne de la Sécurité Aérienne
- **** BIA : Brevet d'Initiation Aéronautique
- ***** REX : Retours d'Expériences

Retrouvez chaque fin de mois la « Lettre de la Sécurité » envoyée à tous les abonnés à la Newsletter et sur www.ffplum.com

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

Championnat régional Pays de la Loire

Les 18 et 19 avril 2015.
sur la base ULM de Luçon les Guifettes LF8528.
Le nombre de compétiteurs est limité à 20 paramoteurs et 15 ULM classiques.
Les inscriptions en ligne sont d'ores et déjà ouvertes, toutes les informations sur
<http://ulm-paysdelaloire.ffplum.com/>

Championnat régional ULM toutes classes Poitou-Charentes

Les 9 et 10 mai 2015. Aérodrome de Véniers Bellevue 86200 Loudun.
► LFDL 047°02'14" N 000°06' 05" E
Inscription préalable obligatoire et réservation sur le site du Comité Régional ULM Poitou-Charentes :
<http://ulm-poitou-charentes.ffplum.com/>
ou auprès des présidents de Clubs.



Le retour d'expérience REX de la FFPLUM est fonctionnel sur le site fédéral. Les liens sont proposés sur la page d'accueil. ► www.ffplum.com
N'hésitez pas à en promouvoir l'utilisation auprès de nos membres, et à utiliser vous-même cette opportunité pour que vos expériences relatives à la sécurité de notre activité profitent à tous.

Cet été, profitez de vos vols et complétez les informations de votre base interactive des terrains ULM sur BASULM

